



La région Poitou-Charentes et ses liens avec d'autres régions européennes

vendredi 4 janvier 2008, par [lpe](#)

La région Poitou-Charentes coopère avec d'autres régions européennes à travers **l'Assemblée des Régions d'Europe**, la **Conférence des Régions Périphériques Maritimes d'Europe**, **l'espace atlantique** et autres forums...

La région, véritable lien entre l'Europe et les citoyens

Fondée en 1985, **l'Assemblée des Régions d'Europe (ARE)** est le **porte-parole politique des régions et le partenaire clé des institutions européennes et internationales sur chaque question relevant de la compétence régionale**. L'ARE promeut la subsidiarité et la démocratie régionale pour permettre aux régions d'être un véritable lien entre l'Union et ses citoyens. La reconnaissance de la diversité régionale est le fondement de l'action de l'ARE qui la transforme en un élément de force et de cohésion pour les régions.

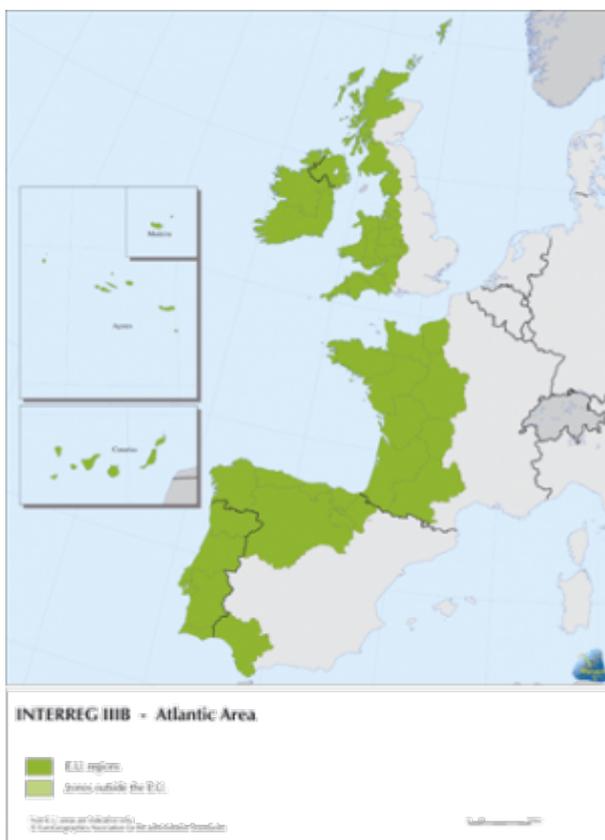
L'assemblée joue un rôle essentiel en permettant l'échange des bonnes pratiques par le développement de coopérations et le travail en réseau.

L'ARE compte actuellement parmi ses membres **plus de 250 régions de 33 pays européens et 14 organisations interrégionales**. Le siège de l'ARE est à Strasbourg.

Lien internet, [cliquez ici](#) et [cliquez ici](#)

Poitou-Charentes est également membre de la Commission Arc Atlantique qui s'étend d'Andalousie à l'Écosse

La région Poitou-Charentes fait aussi partie de la **Commission Arc Atlantique qui est l'une des sept Commissions géographiques de la Conférence des Régions Périphériques Maritimes**. Créée en 1989, la Commission Arc Atlantique regroupe **30 régions depuis l'Andalousie jusqu'à l'Écosse**. Parce qu'être le rivage de l'Europe implique des atouts et des contraintes spécifiques, les régions assurent



ensemble la promotion de leurs intérêts communs auprès des institutions européennes et des États.

promotion de leurs intérêts communs auprès

Les régions coopèrent aussi sur de nombreux projets. La Commission européenne a apporté son concours à ces coopérations en lançant la première étude prospective transnationale "**Europe 2000**", et en co-finançant des programmes de coopération tels que le programme-réseau 1990/1993, Finatlantic 1991/1994, et l'action-pilote Atlantis.

La Commission Arc Atlantique s'est ensuite mobilisée pour faire en sorte que l'Espace Atlantique (VOIR CARTE et article ci-dessous) soit retenue par la Commission européenne et les États comme territoire de mise en œuvre des programmes de coopération interrégionale INTERREG IIC (1997/2000), puis INTERREG IIB (2000/2006), et pour proposer les priorités stratégiques de ces programmes.

INTERREG est l'initiative communautaire qui favorise la coopération entre les régions de l'Union européenne (fonds FEDER). L'objectif est de renforcer la cohésion économique et sociale en promouvant la coopération transfrontalière (volet A), transnationale (volet B) et interrégionale (volet C) ainsi que le développement équilibré du territoire. **La Région Poitou-Charentes est concernée par les volets B et C d'INTERREG III.**

Ces avancées tiennent pour beaucoup à l'engagement des régions qui ont pendant cette période animé des groupes de travail, soutenu des démarches politiques communes et, en particulier, aux Régions qui ont assumé la présidence de cette instance : Pays de la Loire (1990/1994), **Poitou-Charentes (1994/1998)** et Aquitaine pour la période actuelle.

Liens Internet : [cliquez ici](#) et [cliquez ici](#)

La région Poitou-Charentes s'est engagée à produire des aliments exempts de produits génétiquement modifiés

A travers son **bureau espace interrégional** à Bruxelles (voir article précédent), **la région Poitou-Charentes fait partie des 230 régions en Europe, 4200 municipalités et des dizaines de milliers de producteurs qui s'engagent à produire des aliments exempts de produits génétiquement modifiés (« GM-Free Regions »).**

Liens Internet, [cliquez ici](#)

L'espace interrégional à Bruxelles fait aussi partie du **réseau ERRIN** qui est un **réseau de régions innovantes** dont le but est de partager les bonnes pratiques et d'engager une réflexion commune sur les meilleures stratégies d'investissement pour un développement régional durable.

Source : <http://errin.eu/>

La région Poitou-Charentes entretient aussi une coopération bilatérale avec Andalucía et Castilla y León (Espagne), Centro (Portugal) et Poméranie Occidentale (Pologne).

De notre correspondant à la Commission européenne, Emmanuel BOUDARD